

## POUR BIEN DEMARRER SON PROJET :

### POINTS A VALIDER AVANT LE DEMARRAGE DES ETUDES

- Achat du terrain ou de la maison
- Accord du prêt bancaire (accord de prêt à fournir à la signature du contrat)
- Compromis de vente signé
- Viabilisation du terrain

### DOCUMENTS A FOURNIR AVANT LE DEBUT DES ETUDES

- Fournir le programme des prestations souhaitées (besoins, surfaces, budget)
- Règlements d'urbanisme (PLU, OAP, ABF...)
- Plan du Géomètre (relevé topo et périmétrique)
- Fournir diagnostic amiante, plomb et parasitaire
- Fournir études de sol géotechnique ( environ 1600e HT)

### BUDGET A PREVOIR +++

- Viabilisation si non réalisée (10 000e HT environ)
- Honoraires de l'architecte entre 11 et 15% du coût de construction
- Etudes thermiques pour le dépôt du permis de construire (construction neuve : environ 500e HT)
- Test d'étanchéité à l'air en fin de chantier (construction neuve: environ 1100e HT)
- Assurance dommage ouvrage (environ 5% du coût de construction)
  
- Honoraires bureaux d'études structure, fluides (si complexité)
- Contrôleur technique (si complexité ou bâtiment recevant du publics)
- Contrôleur sécurité et protection de la santé (obligatoire en cas de co-activité)



ARCHITECTURE